

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **14/01/2020**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme **cours collectifs** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance	
BP4ALP200067	Madame	AÏT HOCINE	Emilie
BP4ALP200068	Madame	BEAUFILS	Coralie
BP4ALP200069	Madame	BEAUMONT	Morgane
BP4ALP200070	Madame	BERNETIERE	Manon
BP4ALP200071	Monsieur	BESANÇON	Benjamin
BP4ALP200072	Madame	BOULANGER	Juline
BP4ALP200073	Madame	BOUYER	Maelys
BP4ALP200074	Monsieur	BUZY-DEBAT	Julien
BP4ALP200075	Madame	CALASNIVES	Marie
BP4ALP200076	Madame	CHAMSSIA ALI	Sakina
BP4ALP200077	Monsieur	CHANTARAUD	Jean
BP4ALP200078	Monsieur	CHARRIERAS	Teddy
BP4ALP200079	Madame	DANNA	Nathalie
BP4ALP200080	Monsieur	DOUNIES	Adrien
BP4ALP200081	Monsieur	DUCLOS	Jean-Jacques
BP4ALP200082	Monsieur	ELIE	Quentin
BP4ALP200083	Monsieur	ETCHEBERTS	Alex
BP4ALP200084	Monsieur	FEUILLERAT	Germain
BP4ALP200085	Monsieur	FROUSTEY	Hervé
BP4ALP200086	Madame	GANNE	Géraldine
BP4ALP200087	Madame	GARIOUD	Anais
BP4ALP200088	Madame	GIANNETTA	Laurie
BP4ALP200089	Monsieur	HERAUT	William

BP4ALP200090	Monsieur	JEANDEL	Clement
BP4ALP200091	Madame	JEUNET	Cindy
BP4ALP200092	Monsieur	KOYALIPOU	Michael
BP4ALP200093	Monsieur	LAIB	Pascal
BP4ALP200094	Madame	LALOI	Maëva
BP4ALP200095	Monsieur	LATOURNERIE	Dylan
BP4ALP200096	Madame	LEBON	Sarah
BP4ALP200097	Monsieur	LEMAITRE	Arthur, Simon
BP4ALP200098	Monsieur	LETOUBLON	Steve
BP4ALP200099	Madame	MAGNY	Rachel
BP4ALP200100	Monsieur	MALINVAUD	Victor
BP4ALP200101	Madame	MARTONE	Clara
BP4ALP200102	Madame	MAYSONNAVE	Clara
BP4ALP200103	Madame	MONAMICQ	Elena
BP4ALP200104	Monsieur	NGOMO OLOUO	Ulrick
BP4ALP200105	Monsieur	PENASSOU	Alan
BP4ALP200106	Madame	PHILIPPO	Gaëlle
BP4ALP200107	Monsieur	RAMASSAMY	Tanguy
BP4ALP200108	Madame	SAHUC	Nadège
BP4ALP200109	Monsieur	TÉTON	Jordan
BP4ALP200110	Madame	THOMAS	Sophie
BP4ALP200111	Monsieur	VIGNAUX	Nicolas
BP4ALP200112	Madame	WILHELM	Gaëlle
BP4ALP200113	Madame	ZAMARRENO	Jessica

Article 2.- Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 14/01/2020

P/ le Directeur régional et départemental
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Nouvelle-Aquitaine
Cheffe du pôle formation et certification



Anne DANIERE-MOREAU